L'étymologie du lexique héréditaire : en quoi l'étymologie panromane est-elle plus puissante que l'étymologie idioromane ? L'exemple du DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*)

Nous venons ajouter ici notre pierre au plaidoyer pour une étymologie panromane, lancé dans les publications, déjà nombreuses, sur le DÉRom¹. Dans une précédente communication, centrée sur l'étymologie portugaise (Benarroch à paraître), nous concluions ainsi notre propos : « Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer l'état de l'étymologie portugaise en matière de lexique héréditaire [...]. Encore faut-il accepter d'inscrire ces recherches dans une perspective plus large, celle de l'étymologie panromane. » Nous y revoici donc, cette fois-ci pour aborder plus globalement l'étymologie du lexique héréditaire roman. Nous fonderons notre analyse sur les 58 articles du DÉRom accessibles en ligne à ce jour².

1. Quelques précisions terminologiques

1.1 Lexique héréditaire roman

Nous reprenons à notre compte la définition de *mot héréditaire* donnée par Chambon 2010 : 62 :

« Un mot héréditaire du français (ou d'une autre variété romane) est une unité lexicale transmise par tradition orale ininterrompue et ayant subi, de ce fait, tous les changements phoniques qui caractérisent cette variété. Un mot héréditaire est donc nécéssairement un mot oral (dont le signifiant est le produit de changements phoniques systémiques)».

1.2 Idioroman

Le terme *idioroman* a été proposé pour la première fois par Buchi et Schweickard (2009 : 101) à propos de la lexicographie : « la lexicographie que l'on pourrait appeler idioromane, c'est-à-dire concernant les différentes langues romanes prises isolément ». *Idioroman* signifie donc : « relatif à une langue romane particulière » (*cf.* Buchi 2010a : 43) et s'oppose à *panroman*.

2 La méthode de l'étymologie panromane au service du DÉRom

2.1 L'étymologie du fonds héréditaire latin implique l'étymologie panromane

À propos de l'établissement des étymons des mots héréditaires, Chambon (2010 : 64-65) écrit : « [l'] étape reconstructive [...] contraint [l'étymologiste], s'il ne s'occupe que d'une seule langue (ou d'un seul groupe de langues), à rompre le face-à-face entre "ma" langue et le latin écrit, pour passer obligatoirement par l'ensemble des variétés romanes ». C'est ce que Buchi (2010a : 47) a appelé la *triangulation*. Une triangulation entre le lexème dans la langue romane à étymologiser (par exemple le français), les cognats dans les autres idiomes romans

_

¹ Pour une présentation générale du DÉRom, nous renvoyons à l'article de Julia Alletsgruber dans ce même volume. Nous remercions vivement Éva Buchi et Jean-Pierre Chambon dont la relecture attentive nous a permis d'améliorer la version précédente de cet article.

 $^{^{2}*/}a'gost-u/; *'/ali-u/; *'/annm-a/; *'/annm-a/; */a'pril-e/; */a'pril-i-u/; */as'kolt-a /; */'aud-i-/; */'baβ-a/; */'βad-u/; */'barb-a/_1; */'barb-a/_2; */'bart-e-/; */βi'n-aki-a/; */βin-u/; */biβ-e/; */βindik-a-/; */'deke/; */'dent-e/; */'dorm-i-/; */'eder-a/; */'erβ-a/ ~ */'erb-a/; */; */es'kolt-a-/; */'eks-i/; */'Φak-e-/; */Φe'βr-ar-i-u/; */'Φen-u/ ~ */'Φen-u/; */'φili-u/; */ka'βall-a/; */ka'βall-u/; */'kad-e-/; */'karn-e/; */'karpin-u/; */'kasi-u/; */kas'tani-a/ ~ */kas'tini- a/; */ka'ten-a/; */'kresk-e-/; */'kul-u/; */la'brusk-a/ ~ */la'brusk-a/; */'laks-a-/; */'lakt-e/; */'laur-u/; */'leβ-a-/; */'lok-u/; */'mai-u/; */'mart-i-u/; */'ment-e/; */'most-u/; */'nap-u/; */'niβ-e/; */'pan-e/; */'part-e/; */'pont-e/; */ro'tond-u/; */sa'gitt-a/; */'sal-e/; */'sal-e/;$

et l'ancêtre commun, c'est-à-dire l'étymon protoroman. On pourrait aussi évoquer l'image d'une double pyramide, d'abord inversée puis normale.

L'étymologie des mots romans héréditaires implique la nécessité de convoquer l'ensemble des variétés romanes, que l'examen se révèle positif ou négatif concernant tel ou tel idiome. Elle opère donc nécessairement dans une optique panromane. Se pose alors la question de la représentation des variétés romanes. Étant donné la faible place occupée par la grammaire comparée dans les études romanes, contrairement aux travaux réalisés sur d'autres branches ou familles linguistiques (cf. Chambon 2007; 2010), on ne peut s'étonner finalement de constater que la phylogenèse de la branche romane n'est pas établie et que de nombreuses zones d'ombre subsistent dans la structure de l'arbre généalogique roman et des différents sous-groupes et rameaux qui le composent. La méthodologie mise en œuvre dans le DÉRom a fait le choix de retenir vingt idiomes « de citation obligatoire » (cf. Alletsgruber, dans ce même volume: XXX). Ces idiomes se répartissent en 14 branches³, auxquelles il faudra probablement ajouter l'istriote (cf. Chambon 2011)⁴. La première tâche de l'étymologiste panroman est donc, pour une base étymologique donnée, provisoire, de recenser les idiomes ou les branches possédant un continuateur de cette base. Une fois qu'il a réuni tous les cognats, il peut se livrer à la comparaison intraromane pour remonter à l'ancêtre commun, en reconstruisant l'étymon protoroman. Quatre situations distinctes s'offrent alors à lui, selon le nombre d'idiomes dans lesquels l'étymon protoroman est représenté; elles se traduisent, dans le commentaire d'un article du DÉRom, par quatre formulations distinctes : (1) « Tous les parlers romans sans exception présentent des cognats conduisant à reconstruire protorom. [...] (26 articles – sur 58 – illustrent cette situation)⁵; (2) « Toutes les branches romanes présentent des cognats conduisant à reconstruire protorom. [...] » (4 articles) ⁶; (3) « À l'exception du [...] et du [...], toutes les branches romanes présentent des cognats conduisant à reconstruire protorom. [...] » (21 articles)⁷; (4) « Le [...], le [...], le [...] et le [...] présentent des cognats conduisant à reconstruire protorom. [...] » (7 articles)⁸. C'est en remontant les étapes successives que l'étymologiste découvre parfois que l'ancêtre commun n'est pas toujours celui il attendait.

2.2 L'importance de la variation dialectale pour la reconstruction

3

³ (Dacoroumain et/ou istroroumain et/ou méglénoroumain et/ou aroumain) + dalmate + italien + sarde + frioulan + ladin + romanche + français + francoprovençal + occitan + gascon + catalan + (espagnol et/ou asturien) + (galicien/portugais ou galicien et/ou portugais), *cf.* LB: 57. On pourra s'étonner de l'absence de l'aragonais et du manque de différenciation systématique entre les variétés italiennes septentrionales et centro-méridionales. Ces questions sont à l'étude au sein de l'équipe du DÉRom..

⁴ « Cet examen amène à conclure que l'istriote/istroroman constitue un rameau indépendant de la branche romane, au sens où cet idiome a connu des innovations qui lui sont propres (abaissement du vocalisme) et non au sens où il aurait refusé ensuite tout changement en commun avec d'autres groupes de parlers. Au plan généalogique, ce rameau se caractérise comme un embranchement direct (sans nœud intermédiaire) du protoroman italo-occidental, embranchement toutefois « pré-spécifié » [...]. Au plan géolinguistique, il s'agit d'un embranchement latéral, en cela comparable à l'embranchement, plus ancien, du végliote voisin [...], et ayant présenté précocement des affinités avec les espaces romagnol et vénitien. » (Chambon 2011, 299-300).

 $^{^{5}}$ */'ali-u/; */'ann-u/; */'barb-a/₁; */'batt-e-/; */'biβ-e/; */'βin-u/; */'dɛke/; */'dɛnt-e/; */'dɔrm-i-/; */'ɛrβ-a/ ~ */'ɛrb-a/; */'Φεn-u/ ~ */'Φεn-u/ ~ */'Φεn-u/; */'φili-u/; */'karn-e/; */'kresk-e-/; */'kul-u/; */'laks-a-/; */'leβ-a-/; */'lsβ-a-/; */'lsβ-a-/; */'part-e/; */'part-e/; */'part-e/.

^{6 */}ka'βall-u/; */ka'ten-a/; */'mεnt-e/; */sa'gɪtt-a/.

⁷ */a'gʊst-u/; */'anɪm-a/; */a'pril-e/; */as'kʊlt-a /; */'aud-i-/; */'baβ-a/; */'βad-u/; */βi'n-aki-a/; */'βɪndɪk-a-/; */'ɛder-a/; */'eks-i/; */Φe'βr-ar-i-u/; */'kad-e-/; */'kasi-u/; */kas'tani-a/ ~ */kas'tɪni- a/; */la'brʊsk-a/ ~ */la'brʊsk-a/; */'mart-i-u/;*/'mʊst-u/; */ro'tʊnd-u/; */'sal-e/; */'salβi-a/.

 $^{^{8}*/}a'pril-i-u/;*/'barb-a/_{2};*/es'kult-a-/;*/ka'\beta all-a/;*/'karpin-u/;*/'laur-u/;*/'nap-u/.$

Les idiomes pris en compte dans le DÉRom sont répartis en deux catégories, obligatoires et facultatifs. Les idiomes considérés comme « obligatoires » (cf. LB: 42) ne sont pas nécessairement des idiomes standardisés (cf. Andronache, à paraître). Ainsi, l'istroroumain, le méglénoroumain et l'aroumain, qui sont des dialectes du roumain, n'en sont pas moins des idiomes obligatoires. Quant aux idiomes facultatifs, leur nombre augmente à mesure que la reconstruction nécessite le recours à de nouvelles variétés dialectales. À ce jour, nous en comptons 81. Ce chiffre inclut des regroupements d'idiomes, tels italien septentrional, italien central, italien méridional ou encore galicien/portugais (LB: 52-55). Toutefois, le but du DÉRom n'est pas de citer l'intégralité des variétés romanes dans lesquelles un lexème est représenté: seules sont convoquées celles qui sont nécessaires à la reconstruction, et seulement si n'est pas représenté l'idiome obligatoire qui les subsumerait⁹. Pour reconstruire les formes protoromanes, le DÉRom s'appuie notamment sur les données dialectologiques révélées par de nombreux atlas linguistiques¹⁰.

Un exemple d'utilisation de variantes dialectales pour la reconstruction : le bas-engadinois *erba* représente la branche romanche dans la première subdivision phonétique (I. */'ɛrb-a/) de l'article à double étymon */'ɛrb-a/ ~ */'ɛr β -a/ (Jan Reinhardt), tandis que pour la seconde subdivision (II. */'ɛr β -a/ [avec la fricative bilabiale */ β /]), le représentant du romanche est constitué de la forme typisée 'jarva' attestée en haut-engadinois et en sursilvan.

2.3 Le rôle des cognats appartenant à des états plus anciens

Lorsqu'un lexème contemporain n'est pas un continuateur régulier du protoroman, c'est-à-dire s'il présente une « anomalie » non explicable par les lois phonétiques propres à l'idiome auquel il appartient, il n'est pas retenu parmi les matériaux du DÉRom. S'il revêt un intérêt particulier, notamment s'il n'existe aucun continuateur régulier, il peut être cité en note. On trouve parfois dans les textes une forme appartenant à un état plus ancien de la langue et qui, elle, est étymologique. Un exemple : l'italien contemporain *dieci* n'est pas issu régulièrement de l'étymon */'dɛke/, le /i/ final n'étant pas étymologique ; les textes attestent néanmoins une forme *diece* dp. av. 1292 et jusqu'à 1884/1886 : c'est la forme régulière qui permet de remonter à l'étymon ; dès lors, seul *diece* figure dans les matériaux et *dieci*, forme analogique (probablement sur *vinti*) qui a évincé la forme étymologique, est relégué dans une note 11.

2.4 La mise en évidence de concurrents

Prenons le cas de la désignation de la femelle de l'espèce équine dans les langues romanes (cf. Cano González *in* DÉRom s.v. */kaˈβall-u/ et */kaˈβall-a/). À un stade ancien du latin de l'Antiquité, le mâle de cette espèce est désigné par *equus*, qui est accompagné d'un féminin *equa* « jument ». *Caballus*, plus tardif (dp. av. 103 av. J.C.), a le sens de « cheval hongre ; cheval de somme ; cheval de peu de valeur ». Il faut attendre trois générations pour

_

⁹ Par exemple, s.v. */'Φak-e-/ (Buchi 2009-2012), dans la première subdivision de l'article regroupant les issues du type originel */'Φak-e-re/, l'italien ne connaissant pas d'issue de ce type, sont convoquées dans les matériaux des variétés d'italien septentrional (ancien émilien-romagnol facere) et d'italien méridional (salentin facere, dialecte de la Lucanie facere, calabrais facere), tandis que pour le type évolué */'Φ-a-re/, qui connaît une issue en italien, fare, seule cette issue italienne est citée dans les matériaux.

¹⁰ALiR pour les langues romanes en général ; ALR pour le roumain en général ; WildSprachatlas et ALDM pour le méglénoroumain ; AIS pour l'italien en général, l'istriote, le sarde, le frioulan, le ladin et le romanche ; ASLEF pour le frioulan ; ALD-I pour le ladin ; ALF pour le français, le francoprovençal, l'occitan et le gascon ; ALPI pour les idiomes de la péninsule Ibérique.

¹¹ « 1. En italien standard, cette forme étymologique, que l'on ne trouve, dès le 18^e siècle, pratiquement plus que dans des textes littéraires, a été évincée par *dieci* (dp. 1268 [ms. 1278], CastellaniGrammStor 316; DELI2; GDLI; GAVI; LIZ 4.0; Merlo,AUTosc 44, 42; Faré n° 2497; AIS 288), forme issue de *diece*, probablement par analogie avec *vinti* (*cf.* RohlfsGrammStor 1, § 142) », Benarroch 2008–2011 *in* DÉRom *s.v.* */'dɛke/.

voir attesté le lexème dans son sens généricisé de « cheval ». Pour ce qui est de la femelle, certains idiomes romans la désignent par le féminin de *caballus* et d'autres non. La reconstruction permet de comprendre pourquoi, comme le montre le commentaire de l'article. Le masculin */ka'βall-u/, doté d'un sens spécial ou péjoratif, pour lequel il n'existe pas de féminin, se diffuse partout à partir de la péninsule italienne. Puis le sens se généralise et se diffuse sur les mêmes territoires. Généralisé dans ce sens, le lexème s'accompagne d'un féminin */ka'βall-a/, formation secondaire, qui se diffuse à son tour mais trop tard pour atteindre des régions éloignées de la péninsule car Rome n'est plus alors le centre directeur. C'est pourquoi on ne trouve */ka'βall-a/ qu'en dalmate, italien, frioulan, ladin, romanche tandis que le couple */ka'βall-u/ / */'eku-a/ perdure, au moins jusqu'au Moyen Âge, à travers ses continuateurs en roumain, sarde, français, occitan, gascon, catalan, espagnol, galicien et portugais. Les données du latin écrit confirment celles de la reconstruction romane. *Caballa* est attesté dans l'Antiquité tardive, à partir du 6^e siècle : il est alors suffisamment implanté pour faire son apparition dans la langue écrite, tandis qu'à la même époque *equus* en disparaît presque complètement.

Il arrive que le concurrent d'un lexème héréditaire soit un emprunt. Ainsi, l'ancien portugais *feo* (ca 1260 – 14e s.), a été évincé par un emprunt savant au latin, *feno*. L'emprunt peut se faire à une langue alloromane : Celac et Buchi (à paraître) ont montré que les noms de mois héréditaires du dacoroumain désignant février, mars, avril et août ont été évincés en dacoroumain moderne standardisé par des emprunts au slavon.

La mise en évidence des concurrents offre un éclairage nouveau sur les raisons des choix lexicaux qui se sont opérés dans l'histoire du lexique roman.

3 L'étymologie panromane et sa relation au latin : qui est l'ancêtre ?

La méthode de la grammaire comparée – reconstruction qui fait remonter un lexème à un étymon oral et non pas écrit remet en question nombre d'étymologies idioromanes. Et l'étymon protoroman reconstruit ne correspond pas toujours à l'étymon du latin écrit enregistré par les dictionnaires, qui n'en est, au mieux, qu'une « photographie » plus ou moins floue. Voyons quelques exemples pris dans le DÉRom.

3.1 Quand l'ancêtre commun aux langues romanes ne peut être unique

L'article */'ɛrb-a/ ~ */'ɛr β -a/ rédigé par Jan Reinhardt a pour lemme un double étymon. En effet, « */'ɛrb-a/ ~ */'ɛr β -a/ sont irréductibles en reconstruction et donc à considérer comme des variantes protoromanes. Cette variation atteste d'une fluctuation phonématique entre */b/ et */ β / » comme le montrent les deux séries suivantes représentant la répartition des idiomes romans dans les deux subdivisions de l'article :

```
I. */'ɛrb-a/ > dacoroum. iarbă, istroroum. iårba, méglénoroum. iarbă, aroum. iarbă, dalm. jarba, istriot. ğiérba, it. erba, frioul. jàrbe, lad. èrba, bas-engad. erba, fr. herbe, frpr. 'ɛrba, occit. 'erbo', cat. herba.
```

II. */'εrβ-a/ > itcentr./itmérid. 'erva', sard. èrba, haut-engad./surs. 'jarva', gasc. 'erba', esp. hierba, ast. 'yerba', gal. herba/port. erva.

Autrement dit, on ne peut remonter plus haut pour trouver un ancêtre commun à l'ensemble des issues romanes. Trois autres articles du DÉRom illustrent ce cas de deux variantes irréductibles : */'φen-u/ ~ */'φen-u/ (Jan Reinhardt); */kas'tani-a/ ~ */kas'tɪni-a/ (Stella Medori); */la'brusk-a/ ~ */la'brusk-a/ (Jan Reinhardt).

3.2 Quand l'étymon latin n'est pas celui de la tradition lexicographique idioromane

Si la nomenclature du DÉRom est fondée sur les 488 bases étymologiques panromanes, ou presque, dégagées par Iancu Fischer (1969), certains articles de notre dictionnaire sont absents de sa liste : ils sont nés d'articles rédigés précédemment, la reconstruction romane n'avant pas permis d'aboutir à un étymon unique. C'est le cas de */a'pril-i-u/ (Celac), */'barb-a/2 (Schmidt), */es'kult-a-/ (Schmidt). Lors de la rédaction de son article initial */as'kult-a-/, Schmidt est arrivé à la conclusion que tous les cognats romans n'étaient pas réductibles à cet étymon et il a donc rédigé un nouvel article */es'kult-a-/. Les issues romanes se répartissent ainsi entre les deux articles:

> */es'kult-a-/ > fr. écouter, frpr. 'escoutar', occit. escotar, gasc. escoutà, cat. escoltar, esp. escuchar, ast. escuchar, gal. escoitar, port. escutar.

> */as'kult-a-/ > dacoroum. asculta istroroum. ascuta, méglénoroum. scultári, aroum. ascúltu, it. ascoltare, sard. askultare, frioul. scoltâ, lad. ascutè, romanch. scultar, fr. 'ascouter', frpr. 'acoutar', aesp. ascuchar, ast. ascuchar, agal./aport. ascoitar.

*/es'kult-a-/, analysé par Jean-Paul Chauveau (in FEW 25: 1060a) comme issu de */as'kult-a-/ par greffe préfixale, a complètement évincé cet étymon dans une aire cohérente occitane, gasconne et catalane dès l'époque prélittéraire, ce qui permet d'envisager la Narbonnaise comme foyer de cette innovation (cf. Schmidt in DÉRom, s.v. */es'kult-a/). Le latin écrit de l'Antiquité ne connaît pas de corrélat de ce lexème. Or, pour ne prendre qu'un exemple, celui du portugais, le dictionnaire étymologique de Machado (DELP₃) propose comme étymon tant du contemporain escutar que de aport. ascoitar, ascuitar le « lat. auscultāre».

Le DÉRom met aussi en évidence, dans plusieurs articles, un étymon intermédiaire entre le prétendu étymon en latin écrit proposé par les dictionnaires étymologiques traditionnels et les lexèmes à étymologiser. Cet étymon « intermédiaire » est en réalité l'étymon direct, le seul à retenir du point de vue de l'etimologia prossima. Ainsi, les lexèmes romans désignant le mois de février ne sont pas issus du latin écrit februarius comme l'indique le REW₃ (mais aussi le DECat pour le catalan febrer, cf. Bastardas i Rufat et Buchi à paraître), mais du protoroman */\phe'\text{Brari-u} (cf. Celac et Buchi à paraître) dont la forme \(\'eqrt{crite}\) febrarius (avec expulsion de /u/ après le groupe /br/) est par ailleurs attestée dans plusieurs inscriptions ainsi que dans l'*Appendix Probi* (mil. 5^e s.).

3.3 Quand le lexème considéré comme héréditaire est en réalité un emprunt

Dans l'article */'karpın-u/, Stella Medori arrive à la conclusion que pour « des considérations d'ordre phonétique, chronologique et géobotanique (le charme n'est pas autochtone dans la péninsule ibérique) », esp. carpe s.m. « charme » et port. carpa s.f., considérés par REW₃ et DELP₃ comme des issues héréditaires, sont en réalité des emprunts, suivant ainsi DCECH qui tient carpe et carpa pour des emprunts à l'occitan¹². Autre exemple, dans l'article */la'brusk-a/ ~ */la'brusk-a/, le type 'labrusca' représenté en fr. occit. cat. esp. port. est un emprunt savant.

L'article */\betai'n-aki-a/ rédigé par Jérémie Delorme illustre la manière dont la reconstruction romane réussit à étager les issues héréditaires d'un type lexical protoroman et à isoler les emprunts. Les deux tableaux suivants (tableaux 1 et 2) résument la situation. Dans le premier, figurent les issues héréditaires. Elles ont été subdivisées dans l'article selon les deux signifiés dont elles relèvent : « produit de pressurage du raisin » (I.) et « plante comestible dont la saveur acide rappelle celle du raisin pressuré » (II.). On observe que la plupart des idiomes

¹² Chambon (à paraître 2) considère esp. *carpe* comme un emprunt non pas à l'occitan mais soit directement au gascon, où il est attesté en 1400 à Bordeaux, soit à la plus ancienne strate du français de cette ville.

romans se trouvent sous I. Cette subdivision a été, à son tour, divisée selon la valeur de quantification des issues : singulier */βi'n-aki-a/ (I. 1.) et *plurale tantum* */βi'n-aki-e/ (I. 2.). En bas du tableau figurent les corrélats du latin écrit correspondant aux types I.1 et I.2., le type II. en étant dépourvu. Le second tableau réunit les lexèmes romans non héréditaires, et donc qui ne figurent pas parmi les matériaux du DÉRom. On voit qu'ils ressortissent à diverses classes et sous-classes étymologiques : latinisme, emprunts intraromans, dérivés. Les dictionnaires idioromans ne reflètent pas cette complexité et les étymologies sont parfois contradictoires et/ou erronées. Ainsi, le dalm. [vi'nuɔts] s.pl. est considéré par ElmendorfVeglia comme masculin et comme un emprunt à it. *vinacce* s.f.pl. alors que BartoliDalmatico le donne comme féminin et comme un emprunt au vénitien, et ceci bien que */'βin-aki-e/ ne soit pas continué en vénitien! Pour l'espagnol *vinaza*, DCECH ne décèle pas le caractère d'emprunt. Pour le catalan, DECat considère implicitement qu'il s'agit du produit d'une dérivation idioromane (*cf.* Bastardas i Rufat et Buchi à paraître).

Tableau 1

*/βi'n-aki-a/ s.f. « produit du pressurage du raisin »					
I. Sens primaire : « produit du pressurage du raisin »		II. Sens innové : « plante comestible dont la saveur acide rappelle celle du raisin pressuré »			
I.1. Singulier : */βi'n-aki-a/	I.2. Plurale tantum: */βi'n-aki-e/	*/\betai'n-aki-a/			
it. vinaccia	dalm. [vi'nuɔts]	frioul. vinàcie			
sard. $vin \dot{a} \theta \theta a$	istriot. [vi'naθe]	romanch. vinatscha			
aost. vinace	itsept. vinacce				
occit. vinassa					
gasc. binasso					
cat. vinassa					
corrélat du latin écrit uinacea/uinacia, -ae s.f. « marc de raisin », dp. Varron (* 116 – † 27)	corrélat du latin écrit uinaceae s.f.pl. « id. », uniquement chez Caton (* 234 – † 149)	Ø			

Tableau 2

dacoroum. vinaţă	latinisme d'auteur dont la forme a été refaite sur le modèle de lexèmes héréditaires et de dérivation interne
fr. <i>vinasse</i> « marc pressuré et lie recueillie au fond des récipients vinaires »	emprunt à l'occitan
esp. vinaza	procède de deux voies d'emprunt, selon le sens : (1) « marc de raisin » < cat. <i>vinassa</i> ; (2) « liquide trouble provenant d'un vin à demi aigre et qui sert à la préparation du vert-de-gris » < fr. <i>vinasse</i>
fr. vinasse « gros vin » port. vinhaça	dérivés idioromans formés, au moyen de continuateurs du suffixe protorom. */-'aki-a/, à valeur péjorative, sur la base d'un substantif continuateur de protorom. */'βin-u/ « vin » (cf. MeyerLubkeGRS 2, § 414).

4 L'étymologie panromane permet la stratification des variantes protoromanes

Le recours à la chronologie relative¹³, combiné à la méthode de la grammaire comparée – reconstruction et à l'analyse géolinguistique permettent de chronologiser les étymons

« [c']est une méthode importante qu'il ne faut pas négliger si l'on veut établir les étapes successives de la formation des langues aussi bien à l'époque prélittéraire qu'à l'époque littéraire; elle les met en évidence d'une

¹³ Georges Straka écrivait déjà en 1956, à propos de la chronologie relative :

protoromans directs et de dater les innovations. Plus de la moitié des articles du DÉRom publiés (28 sur 58) présentent des subdivisions qui reflètent la variété des étymons directs que la reconstruction a dégagés. Ce qui est remarquable, c'est que la méthode comparative permet l'étagement et la chronologisation de types phonétiques (9 articles), morphologiques (12), sémantiques (10) et syntaxiques (2). Certains articles cumulent deux types de subdivisions.

4.1 Chronologisation de types phonétiques

L'article */ro'tond-u/ met en évidence trois types phonétiques, le premier, le type archaïque originel, présentant lui-même deux variantes. On constate que seul le type I.1. connaît un corrélat en latin écrit.

*/ro'tond-u/ adj. « qui a la forme d'une roue »						
I.1. Type archaïque originel */ro'tond-u/	I.2. Type archaïque métathésé */toˈrʊnd-u/	II. Type aphérésé */'tond-u/	III. Type dissimilé */re'tund-u/			
itsept. rotunt	avén. torond	it. tondo	dacoroum. rătund			
asard. rodundu	frioul. taront	sard. tundu	ait. ritondo			
mar. [variété de ladin] rodunt	lad. torónn		surm./suts. radond			
romanch. rodund			fr. rond			
afr. roont			frpr. rion			
afrpr. raond			occit. redon			
			gasc. arredoun			
			cat. redó			
			esp. redondo			
			ast. redondu			
			gal./port. redondo			
Corrélat du latin écrit: rotundus (dp. Varron, 45/43)						

*/ro'tund-u/ (I.1), type archaïque originel, ne s'est maintenu qu'en sarde et dans une aire périphérique nord-occidentale. Outre les formes régulières, il a donné lieu, à une date très ancienne (avant la sonorisation des occlusives sourdes intervocaliques dans la Romania occidentale) à un sous-type métathésé */to'rund-u/ (I.2.). La coprésence en sarde et dans un idiome de la Romania continentale (italien) du type aphérésé */'tund-u/ (II.) incite à le projeter sur une phase ancienne du protoroman. Enfin, le type dissimilé innovant /*re'tund-u/ (III.), le plus largement diffusé est lui aussi ancien, même si son absence en sarde fait penser qu'il s'agit du type le plus récent parmi ceux se rattachant en dernière analyse à protorom. */ro'tund-u/ (cf. Hegner in DÉRom, s.v. */ro'tund-u/).

4.2 Étagement de variantes morphologiques

La variation morphologique observée dans les articles du DÉRom affecte trois aspects principaux : (1) la variation flexionnelle ; (2) la valeur de quantification ; (3) le changement de genre. Ce dernier est le plus représenté dans les 58 articles analysés. Nous choisirons pour l'illustrer l'article */'lakt-e/, rédigé par Jérémie Delorme et reflété dans le tableau suivant :

manière particulièrement éloquente et nette. Les changements morphologiques et syntaxiques peuvent aussi être rangés dans l'ordre chronologique, car ils sont parfois interdépendants, et de plus, leur réalisation n'est souvent qu'une conséquence des changements phonétiques antérieurs. De même ceux-ci constituent les causes immédiates des rencontres homonymiques, et par conséquent, une chronologie des changements sémantiques ou autres qui en résultent pour le vocabulaire peut être établie à son tour par rapport à la chronologie des changements phonétiques », Straka 1956 : 267.

*/'lakt-e/					
s.amb. « liquide blanchâtre (opaque, légèrement sucré) sécrété par les glandes mammaires »					
I. Substantif ambigène originel	II. Changement de genre :	III. Changement de genre :			
	substantif masculin	substantif féminin			
dacoroum. lapte	dalm. luat	vén. late			
istroroum. lapte	istriot. lato	lang. occid. lait			
méglénoroum. lápti	it. latte	gasc. leit			
aroum. lápte	sard. látte	cat. llet			
	frioul. lat	esp. leche			
	lad. làt	ast. orient. lleche			
	romanch. latg				
	fr. lait				
	frpr. occid. '[la]'				
	occit. lait/lach				
	ast. occid. lleche				
	gal./port. leite				
corrélat du latin écrit : <i>lac</i> , <i>-tis</i> , s.n.	corrélat du latin écrit : s.m., connu	corrélat du latin écrit : s.f., à partir			
usuel durant toute l'Antiquité (dp.	dp. Pétrone (* <i>ca</i> 12 – † <i>ca</i> 66)	$du 5^e/6^e s.$			
Ennius [* 239 – † 169]					

La reconstruction de protoroman */'lakt-e/ a établi que ce type lexical était à l'origine ambigène (masc. au sg, fém. au pl.). Ce genre ambigène originel a été conservé dans les parlers roumains (I.) mais il a subi un changement dans les autres parlers romans. La première innovation (II. substantif masculin) couvre la majeure partie de la Romania, en particulier, une vaste aire compacte de la Romania centrale, avec des prolongements à l'extrême-ouest : asturien occidental, galicien et portugais. Le type féminin (III), que l'on trouve d'une part en vénitien, d'autre part dans une aire à cheval entre la Gaule et l'Ibérie, est plus récent car issu du précédent. Robert de Dardel a démontré, en effet, la tendance du protoroman à généraliser le genre féminin dans les substantifs de la troisième déclinaison, notamment « dans les substantifs refaits en roman commun, comme *lácte » (Dardel 1976 : 75).

D'autres lexèmes ont subi un ou plusieurs changements de genre, soit selon le modèle de */'lakt-e/ (cf. */'mont e/, */'pan-e/, */'pont e/, */'sal-e/, respectivement Celac, Delorme, Andronache, Yakubovich in DÉRom), soit par réfections successives (cf. */'karpin u/), soit encore parce que les représentants féminins s'analysent comme issus d'un pluriel neutre en -a, comme pour */'ali-u/ (cf. Reinhardt in DÉRom).

4.3 Chronologisation de sémantismes

Les dictionnaires étymologiques idioromans sont parfois peu locaces, voire muets sur les changements sémantiques – comme sur les questions sémantiques en général – en particulier dans le cas des idiomes pour lesquels les travaux étymologiques et lexicographiques sont peu avancés. Nous avions relevé lors du 26^e CILPR à Valence cet état de fait dans les dictionnaires du portugais (Benarroch, à paraître) et Bastardas i Rufat et Buchi (à paraître) arrivent au même constat pour le catalan, pourtant mieux loti. De leur côté, Celac et Buchi (à paraître) remarquent, pour le roumain, que « les notices étymologiques [du DLR], toujours très succinctes, ne tirent aucun parti de la présentation hiérarchisée chronologiquement [...] des différents sens ».

Le DÉRom, en revanche, s'efforce d'offrir une présentation hiérarchisée des différents signifiés d'un type lexical. En effet, la reconstruction romane ne s'effectue pas seulement sur le signifiant : à partir des parlers romans, plusieurs sémantismes peuvent être reconstruits. Il arrive même que la reconstruction conduise à rédiger un article secondaire, si les signifiés ne sont pas réductibles à un seul étymon. C'est le cas de */'barb a/2 s.m. « oncle», qui est « [le]

résultat d'une masculinisation, par adaptation au genre naturel, de */'barb a/ $_1$ s.f. 'barbe' intervenue en protoroman régional (sans doute tardif) » (Schmidt *in* DÉRom, *s.v.*) et qui ne connaît pas de corrélat dans le latin écrit de l'Antiquité. */'barb a/ $_1$ est lui-même doté de deux sémantismes, d'où les deux subdivisions de l'article: I. « barbe » ; II. « menton ».

Dans l'article */'lɛ β -a-/, rédigé par Anne-Marie Guiraud, la reconstruction sémantique a donné bien du fil à retordre à son auteur ainsi qu'aux réviseurs : chaque passage ou presque d'un réviseur par domaine géographique apportait une modification à la structure de l'article, à sa hiérarchisation. L'article s'est finalement stabilisé autour de quatre subdivisions, à la fois sémantiques et syntaxiques :

		*/'lεβ-a-/				
v.tr./pron. « déplace	v.tr./pron. « déplacer en sortant de l'endroit occupé auparavant ; déplacer pour mettre avec soi ; (se) déplacer					
vers le haut ; déplacer d'un lieu à un autre »						
I. Emploi	II. Emploi	III.1. Emploi	III.2. Emploi	IV. Emploi		
transitif :	transitif :	transitif : « lever »	pronominal : « se	transitif :		
« enlever »	« prendre »		lever »	« transporter »		
*/le'β a re/ >	*/le'β a re/ >	*/le'β a re/ >	*/le'β a re/ >	*/le'β a re/ >		
dacoroum. lua v.tr.	dacoroum. lua v.tr.					
« déplacer en	« déplacer pour					
sortant de l'endroit	mettre avec soi,					
occupé auparavant, enlever »	prendre »					
	istroroum. luå					
	méglénoroum. lari					
	aroum. l'eau					
	dalm. levúr		dalm. levúr v.pron.			
			« se déplacer vers le			
			haut, se lever »			
	istriot. livá	istriot. livá v.tr. «	istriot. livá			
		déplacer vers le				
•. •		haut, lever »	• •			
it. levare	111	it. levare	it. levare			
sard. lebare	sard. lebare	sard. lebare	sard. lebare			
frioul. jevâ		frioul. jevâ	frioul. jevâ			
lad. levè « couper			lad. levè			
(les cartes) »		bas-engad./haut-	romanch. levar			
		engad. levar	Tomanen, tevar			
fr. lever « enlever »		fr. lever	fr. lever			
frpr. 'levar'		frpr. 'levar'	frpr. 'levar'			
occit. 'levar'		occit. 'levar'	aoccit. levar			
		gasc. lhevar	gasc. lhevar			
cat. llevar	cat. llevar	cat. llevar	cat. llevar			
				esp. <i>llevar</i> v.tr. «		
				déplacer d'un lieu à		
				un autre, transporter		
				ast. llevar		
gal./port. levar «			agal./aport. levar	gal./port. levar		
emporter »						
corrélat latin :	Ø	leuare « lever »	se levare « se lever	Ø		
leuare v.tr./pron.		(dp. Virgile [* 70 –	», dp. Ovide [* 43			
« alléger » dp.		† 19],	av. JChr. – †			
Plaute [* ca 254 – †			17/18 apr. JChr.]			
184]; « enlever »						
(dp. Cicéron [* 106						

- **+** 43]

Un même idiome peut, naturellement, figurer dans plusieurs subdivisions (quand le sens pour un idiome n'est pas indiqué ci-dessus, c'est qu'il est identique à celui de l'idiome précédent dans la même colonne). La structuration de l'article reflète non seulement la polysémie de ce type lexical mais aussi la chronologie des sémantismes. La strate la plus ancienne est celle de I. « enlever » et II. « prendre », dont la présence en sarde, en roumain et dans certaines branches de la Romania italo-occidentale montre qu'ils sont antérieurs à la séparation du sarde (2^e moitié du 2^e siècle [?], *cf.* Straka,RLiR 20, 256). Le sens III « (se) lever » est aussi très ancien puisqu'attesté en sarde et dans plusieurs branches de la Romania italo-occidentale; son absence en roumain s'explique par une disparition qui aurait eu lieu à date prélittéraire (*cf.* le commentaire de l'article). Le sens IV. « transporter », attesté en espagnol, asturien et galégo-portugais, est en revanche une innovation tardive du protoroman régional d'Ibérie.

4.5 L'étymologie panromane améliore les datations de l'étymologie idioromane

Si le va-et-vient entre étymologie panromane et étymologie romane est très productif dans les deux sens, comme a pu le montrer Buchi (2010a), cela est particulièrement vrai en matière de datation. En particulier dans le cas des idiomes romans non pourvus d'une tradition lexicographique et étymologique d'excellence comme peuvent l'être celle du français ou de l'italien. Partant des datations figurant dans les dictionnaires existants, les rédacteurs et réviseurs du DÉRom traquent les attestations antérieures. Ils disposent, à cet effet, de la littérature propre à chaque domaine roman et ont le privilège de pouvoir faire le tour d'une bibliographie abondante et constamment mise à jour, grâce au travail précieux des deux documentalistes du projet, Pascale Baudinot et Simone Traber. Résultats : pour le francoprovençal, Buchi 2010a a pu pointer du doigt 5 antédatations pour les six articles que comportait alors notre dictionnaire, dans sa première année de rédaction; pour le portugais, sur les 33 articles publiés à la date du congrès de Valence, il y a tout juste un an, nous avons pu (1) antédater 16 lexèmes ; (2), en rétrodater deux ; (3) dater des sémantismes, dans le cas de subdivisions sémantiques comme pour les deux sens d'aport. ascoitar (I. 13^e – 14^e s.; II. 1220/1240) et escutar (I. 1240/1300; II. 15^e s. [escuitar]); (4) proposer une date de dernière attestation pour des lexèmes ou des formes disparus de la langue (nécrologismes), comme dans le cas d'aport. caer (1452/1453) et leixar (1552).

Conclusion

Grammaire comparée – reconstruction, mais aussi chronologie relative et prise en compte de données géolinguistiques et atlantographiques, tels sont les piliers de l'étymologie panromane mise en œuvre dans le DÉRom. En remontant à partir des cognats à des étymons protoromans, on arrive à préciser, voire à corriger les étymologies postulées dans les dictionnaires idioromans. La chronologisation des variantes protoromanes, qu'elle soit d'ordre phonétique, morphologique ou sémantique permet de déceler des emprunts savants ou intraromans pour des lexèmes jusque là considérés comme héréditaires. En reconstruisant la stratification interne des variantes protoromanes, l'étymologie panromane fait ainsi une large place à l'étymologie-histoire, tout en restant enracinée dans l'étymologie-origine par sa recherche de l'ancêtre commun inhérente à la reconstruction. La bibliographie abondante du DÉrom, outil indispensable de l'étymologie panromane, donne la possibilité d'améliorer considérablement la datation des lexèmes idioromans. Par toutes ces avancées, l'étymologie panromane stimule les études étymologiques idioromanes. En matière d'étymologie du lexique héréditaire, l'étymologie panromane est donc bien plus puissante que l'étymologie idioromane.

Bibliographie

Les sigles cités dans le texte et non développés ici renvoient à la bibliographie du DÉRom accessible en ligne : http://stella.atilf.fr/scripts/DERom.exe?BBG_LETTRES_ENTREES;CAS=BASE;MENU=menu_base;OUVRIR_MENU=MENU_BBG;s=s0b5e14d0;ISIS=isis_DERom.txt;s=s0b5e14d0;;ISIS=isis_DERom.txt

- Alletsgruber, Julia (XXX): «À la recherche d'une étymologie panromane: le *Dictionnaire étymologique roman*. Lexique héréditaire roman et influence du superstrat germanique dans le DÉRom: le cas de /ˈβad-u/», dans XXX, XXX.
- Andronache, Marta (2010), « Le Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom) : une nouvelle approche de l'étymologie romane », *Dacoromania* 15, 129-144.
- Andronache, Marta (à paraître), « Le statut des langues romanes standardisées contemporaines dans le DÉRom », dans E. Casanova *et al.* (éd.), *Actes del 26^é Congrés Internacional de Lingüística i Filologia Romàniques (València 2010)*, Berlin/New York, de Gruyter.
- Baldinger, Kurt (1959), « L'étymologie hier et aujourd'hui », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises* 11, 233-264.
- Bastardas i Rufat, Maria Reina et Buchi, Éva (à paraître), « Aportacions del DÉRom a l'etimologia catalana », dans volume en l'hommage d'un collègue.
- Benarroch, Myriam (à paraître), « L'apport du DÉRom à l'étymologie portugaise », dans E. Casanova et al. (éd.), Actes del 26^é Congrés Internacional de Lingüística i Filologia Romàniques (València 2010), Berlin/New York, de Gruyter.
- Buchi, Éva (2010a), « Pourquoi la linguistique romane n'est pas soluble en linguistiques idioromanes. Le témoignage du *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom) », dans C. Alén Garabato *et al.* (éd.), *Quelle linguistique romane au XXI*^e siècle ?, Paris, L'Harmattan, 43-60.
- Buchi, Éva (2010b), «Where Caesar's Latin does not belong: a comparative grammar based approach to Romance etymology», dans C. Brewer (éd.), Selected Proceedings of the Fifth International Conference on Historical Lexicography and Lexicology held at St Anne's College, Oxford, 16-18 June 2010, Oxford, Oxford University Research Archive.
- Buchi, Éva (à paraître), « Cent ans après Meyer-Lübke : le *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom) en tant que tentative d'arrimage de l'étymologie romane à la linguistique générale », dans E. Casanova *et al.* (éd.), *Actes del 26^é Congrés Internacional de Lingüística i Filologia Romàniques (València 2010*), Berlin/New York, de Gruyter.
- Buchi, Éva, Chauveau, Jean-Paul, Gouvert, Xavier et Greub, Yan (2010), « Quand la linguistique française ne saurait que se faire romane : du neuf dans le traitement étymologique du lexique héréditaire », dans F. Neveu *et al.* (éd.), *Congrès Mondial de Linguistique Française CMLF 2010*, Paris, Institut de Linguistique Française, publication électronique (http://dx.doi.org/10.1051/cmlf/2010025), 111-123.
- Buchi, Éva / Schweickard, Wolfgang (2008), « Le *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom) : en guise de faire-part de naissance », *Lexicographica*. *International Annual for Lexicography* 24, 351-357.
- Buchi, Éva et Schweickard, Wolfgang (2009), « Romanistique et étymologie du fonds lexical héréditaire : du REW au DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*) », dans C. Alén Garabato *et al.* (éd.), *La Romanistique dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 97-110.
- Buchi, Éva et Schweickard, Wolfgang (2011), « Sept malentendus dans la perception du DÉRom par Alberto Vàrvaro », *RLiR* 75, 305-312.
- Buchi, Éva et Schweickard, Wolfgang (à paraître), « Per un'etimologia romanza saldamente ancorata alla linguistica variazionale : riflessioni fondate sull'esperienza del DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*) », dans M. G. Boutier, P. Hadermann et M. Van Acker (éd.), *Variation et changement en langue et en discours*, Helsinki, Société néophilologique.
- Celac, Victor et Buchi, Éva (à paraître), «Étymologie-origine et étymologie-histoire dans le DÉRom (Dictionnaire Étymologique Roman): coup de projecteur sur quelques trouvailles du domaine roumain », dans A. Overbeck, W. Schweickard et H. Völker (éd.), « Alba pratalia araba...», Romanistische Studien zum 65. Geburtstag von Günter Holtus, Berlin/New York, de Gruyter.
- Chambon, Jean-Pierre (2007), « Remarques sur la grammaire comparée reconstruction en linguistique romane (situation, perspectives) », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris* 15, 57-72.
- Chambon, Jean-Pierre (2010), « Pratique étymologique en domaine (gallo)roman et grammaire comparéereconstruction. À propos du traitement des mots héréditaires dans le TLF et le FEW », dans I. Choi-Jonin, M. Duval et O. Soutet (éd.), *Typologie et comparatisme. Hommages offerts à Alain Lemaréchal*, Louvain/Paris/Walpole, Peeters, 61-75.
- Chambon, Jean-Pierre (2011), « Note sur la diachronie du vocalisme accentué en istriote/istroroman et sur la place de ce groupe de parlers au sein de la branche romane », *BSLP* 106, 1, 293-303.
- Chambon, Jean-Pierre (à paraître 1), « Étymologie lexicale, étymologie onomastique : quoi de neuf ? », dans E. Casanova et al. (éd.), Actes del 26^é Congrés Internacional de Lingüística i Filologia Romàniques

- (València 2010), Berlin/New York, de Gruyter.
- Chambon, Jean-Pierre (à paraître 2): « Table ronde », dans E. Casanova et al. (éd.), Actes del 26^é Congrés Internacional de Lingüística i Filologia Romàniques (València 2010), Berlin/New York, de Gruyter.
- Dardel, Robert de (1976), « Une analyse spatio-temporelle du roman reconstruit (à propos du genre) », dans A. Varvaro (éd.), *XIV Congresso internazionale di linguistica et filologia romanza, Napoli 15-20 aprile 1974*, Naples/Amsterdam, Macchiaroli/Benjamins, 14/2, 75-82.
- Dardel, Robert de (1996), À la recherche du protoroman, Tübingen, Niemeyer.
- Dardel, Robert de (2009), « La valeur ajoutée du latin global », RLiR 73, 5-26.
- Dardel, Robert de et Wüest, Jakob (1993), «Les systèmes casuels du protoroman. Les deux cycles de simplification », *Vox romanica* 52, 25-65.
- DCECH = Corominas, Joan et Pascual, José Antonio (1980-1991), *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*, 6 volumes, Madrid, Gredos.
- DELP₃ = Machado, José Pedro (1977₃ [1952₁]), *Dicionário etimológico da língua portuguesa*, 5 volumes, Lisbonne, Horizonte.
- DÉRom = Buchi, Éva et Schweickard, Wolfgang (dir.) (2008-), *Dictionnaire Étymologique Roman* (DÉRom), Nancy, ATILF (http://www.atilf.fr/DERom).
- FEW = Wartburg, Walther von et al. (1922–2002), Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes, 25 volumes, Bonn Heidelberg/Berlin/Bâle, Klopp/Winter/Teubner/Zbinden.
- Fischer, Iancu (1969), « III. Lexicul. 1. Fondul panromanic », dans A. Rosetti *et al., Istoria limbii române*, Bucarest, Editura Academiei Republicii Socialiste România, volume 2, 110-116.
- Florescu, Cristina (2009), «Limba română în *Dictionnaire Étymologique Roman* DÉRom (< *Romanisches Etymologisches Wörterbuch* REW)», dans L. Botoşineanu *et al.* (éd.), *Distorsionări în comunicarea lingvistică, literară și etnofolclorică românească și contextul european*, Iași, ALFA/Asociația Culturală "A. Philippide", 153-159.
- LB = *Livre Bleu* (version en ligne du 31/12/2011), dans DÉRom (*Dictionnaire Étymologique Roman*), Nancy: ATILF, site internet (http://www.atilf.fr/DÉRom), accès réservé (ouvert sur demande motivée).
- Petrequin, Gilles et Andronache, Marta (2008), « Le programme TLF-Étym : apports récents de l'étymologie comparée-reconstruction » (XIIIe Congrès international d'Euralex, Barcelone, 15-19 juillet 2008), dans E. Bernal et J. De Cesaris (éd.), *Proceedings of the XIII euralex International Congress* (Barcelona, 15-19 juillet 2008), Barcelona, Institut Universari de Lingüística aplicada, Universitat Pompeu Fabra, 1165-1174 (sur CDRom).
- REW₃ = Meyer-Lübke, Wilhelm (1930–1935₃ [1911–1920₁]), Romanisches Etymologisches Wörterbuch, Heidelberg, Winter.
- Straka, Georges (1956), « La dislocation linguistique de la Romania et la formation des langues romanes à la lumière de la chronologie relative des changements phonétiques », *RLiR* 20, 249-267.
- Schweickard, Wolfgang (2010), « Die Arbeitsgrundlagen der romanischen etymologischen Forschung : vom REW zum DÉRom », Romanistik in Geschichte und Gegenwart 16, 3-13.
- Swiggers, Pierre (1991), «L'étymologie (g)allo-romane: perspectives et points de vue », *Travaux de linguistique* 23, 97-103.
- Swiggers, Pierre (1993), Georges Straka, *Notice biographique et bibliographique*, suivi de l'exposé : « Problèmes de chronologie relative » (49-60), Louvain, Centre international de Dialectologie générale.